



DEC110645IN2P3

Décision portant nomination de Catherine Clerc en qualité de chargée de mission.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de Monsieur Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique.

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité.

DÉCIDE

Art. 1^{er} – Madame Catherine Clerc, Ingénieur de recherche de 2^{ème} classe est nommée chargée de mission auprès du président pour l'Institut nationale de physique nucléaire et de physique des particules, du 1^{er} mai 2011 au 30 avril 2012. Sa mission a pour objet la formation.

Pour l'exercice de cette mission, Madame Catherine Clerc demeure affectée au laboratoire Leprince-Ringuet (UMR7638).

Art. 2 – Du 1^{er} mai 2011 au 30 avril 2012, Madame Catherine Clerc percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Art. 3 – La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'État (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile de France Ouest et Nord.

Art. 4- La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

Pour le Président
et par délégation

Xavier Inglebert